



Association pour la Connaissance et la Conservation des Calvaires et des Croix du Beauvaisis

Bulletin n° 16

Juin 2013

Chers Amis,

Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à notre Assemblée Générale du 9 mars dernier, je vous présente une petite synthèse de mon rapport moral relatif à quelques réflexions sur la sauvegarde et l'avenir de notre petit patrimoine de quelle que nature qu'il soit.

A qui appartient-il ? - Les équipements collectifs (puits, lavoirs etc ...) sont, en général, propriété communale. Le développement économique et les besoins de la construction font que, les terrains sur lesquels se trouvaient ces petits édifices, ont pu changer de main et, dépendre ensuite, d'une entreprise, d'un promoteur, d'un particulier ou de tout autre acquéreur. En ce qui concerne nos calvaires, croix et chapelles, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, ils ne sont plus à la charge de l'Eglise. Beaucoup sont devenus la propriété des communes. Toutefois, certains sont restés privés et appartiennent toujours aux familles qui les ont faits ériger et acquis.

Leur valeur et leur intérêt - Le talent des bâtisseurs anonymes qui ont élevé ces édifices dans nos campagnes, leur a permis, sans détruire l'harmonie des paysages, de satisfaire aux besoins de la vie quotidienne et laborieuse ou aux pratiques religieuses du monde rural.

Les petits édifices usuels ou culturels qui ont, de ce fait, perdu de leur utilité ou leur signification première, sont facilement laissés à l'abandon parce qu'ils ne servent plus et que leur entretien est coûteux. Leur valeur et leur intérêt restent encore trop souvent ignorés. Les plus prestigieux sont classés parmi les Monuments Historiques, d'autres de valeur moindre sont inscrits à l'Inventaire Supplémentaire.

Avenir du Petit Patrimoine - Pour rendre leur dignité à ces petits monuments, il faut éviter, qu'à l'avenir, ils se dégradent à nouveau dans l'indifférence générale. Pour considérer qu'ils sont sauvés, il faut leur redonner vie. C'est pourquoi, notre Association et d'autres existent. Nous avons privilégié les Croix, les Calvaires et les Chapelles. Le constat est que, de ce fait, notre association a permis et permet d'ouvrir les yeux sur ce petit patrimoine qui est le nôtre à celles et à ceux qui ne le voyaient plus. Nous adressons un « grand coup de chapeau » aux personnes qui entretiennent ou restaurent ce petit patrimoine et, quelquefois, sur leurs propres deniers.

**« Le petit patrimoine rural ou patrimoine de proximité
est un élément essentiel de l'identité des territoires »**

Bonnes vacances

Cordialement

Jeannine DUMONT

Assemblée Générale



Elle s'est tenue dans l'auditorium des Archives Départementales le 9 mars 2013.

La Présidente, Jeannine Dumont, a présenté son rapport moral dont l'essentiel a été repris dans l'édito de ce bulletin.

La Secrétaire, Roselyne Bulan, a ensuite présenté son rapport d'activité de 2012 avec notamment :

- la poursuite de l'inventaire des calvaires et croix du canton de St. Just
- l'enrichissement des anciens dossiers
- la participation aux bénédictions ou inaugurations de calvaires
- L'organisation d'expositions dans la Cathédrale de Beauvais ainsi que dans le hall de la Communauté d'Agglo de Beauvaisis,
- Le bulletin de liaison et, en cours, un ouvrage sur les calvaires.

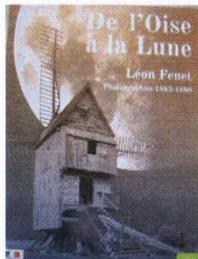


En l'absence de notre trésorière, Danièle Broumault, la Présidente a présenté le rapport financier de 2012 qui montre une comptabilité tenue avec sérieux.

Après renouvellement des administrateurs, présentation des perspectives pour 2013 et échanges avec la salle l'assemblée générale statutaire a pris fin.

Ont suivi :

La présentation par Marina Rophé, chargée de communication, d'un superbe diaporama sur la Sagrada Familia de Barcelone, basilique commencée en 1882 par Antoni Gaudi, et toujours en construction.



- La visite guidée et commentée de l'exposition consacrée à Léon Ferret « de l'Oise à la lune » par Francis Dubuc

Bénédiction d'un calvaire à Essuiles St. Rimault

Le calvaire de Guillebon, tombé en décembre 2011 à la suite d'une tempête a été restauré et à nouveau béni par le Père LEBRUN le 8 décembre 2012 en présence d'une nombreuse assistance.

Le maire, Régis VANDEWALLE a rappelé l'histoire de ce calvaire érigé par Monsieur Gustave de Guillebon et avait été béni le 10 juin 1889. Il avait été déplacé en 1982 à la suite de travaux de voirie.

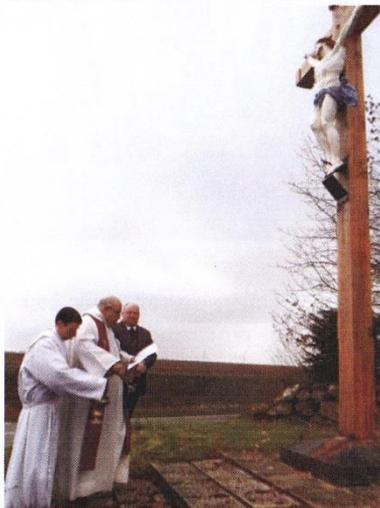


Il vient donc d'être restauré suite à sa chute accidentelle et en même temps que les autres calvaires de la



commune (6 au total) car *« il aurait été indigne de laisser tomber dans l'oubli et mourir à petit feu nos calvaires sous les attaques sournoises du temps qui passe »* nous dit M. VANDEWALLE.

Bravo et merci au conseil municipal et aux différents financiers qui ont permis ces restaurations. L'ACCCCB y est très sensible.



Chrétiens dans le monde rural (CMR)

Le 26 mars 2013

L'ACCCCB avait été invitée à cette rencontre afin d'apporter un témoignage concernant la création et le vécu de notre association.

Roselyne Bulan a présenté l'origine de celle-ci, Jeannine Dumont son fonctionnement actuel et Marina Rophé, un diaporama sur les calvaires.



Ce fut l'occasion d'échanges fructueux et parmi ceux-ci un questionnaire d'un participant de Formerie qui s'est étonné que lors de l'inventaire une chapelle dédiée à la Vierge n'ait pas été étudiée.



C'est chose faite, ou presque... Le nom de la personne qui l'a fait ériger a été identifié et quelques recherches restent à faire.

La Chapelle a été donnée à la commune l'an passé et celle-ci doit la restaurer.

La bénédiction devrait avoir lieu le 15 août prochain : nous vous en parlerons plus longuement dans le prochain bulletin.



Les calvaires de Gaudechart

La commune de Gaudechart envisage des travaux de restauration de ses calvaires et préalablement, a fait appel à l'ACCCCB, pour avis.

C'est ainsi que le jeudi 30 avril 2013 après-midi, Marina Rophé, chargée de communication et Roselyne Bulan chargée d'histoire, ont rencontré Roger Becquerel, maire-adjoint et Jean-Louis Cendre, conseiller municipal.

Ont été vus : le calvaire du bout du pays situé à la limite de la route qui a été déposé pour permettre l'abatage du tilleul, très proche, dont le grand âge posait un problème de sécurité.



C'est l'occasion pour la mairie de procéder à un nettoyage, de le restaurer et de lui trouver un nouvel emplacement, peu distant de l'ancien mais plus éloigné du bord de la route.

Le calvaire de la rue du cul de sac : ce beau calvaire, avec les outils de la passion, repose sur un piédestal dont la table a été restaurée

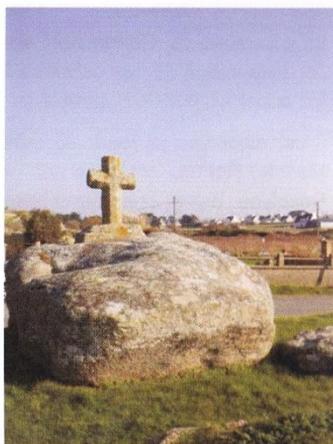


à plusieurs reprises et qui se délite. A noter également la végétation dont les racines ont pénétré le piédestal et lui nuisent beaucoup. Le calvaire aurait besoin d'une restauration portant à la fois sur le piédestal mais aussi sur la croix pour laquelle il manque des éléments.



Conclusions : En plus de ce constat et des remarques de notre compétence, l'avis d'un spécialiste en pierre nous semble nécessaire pour mener à bien ces restaurations.

Calvaires d'ici et d'ailleurs



Deux calvaires à Pol Kerverven (Finistère)

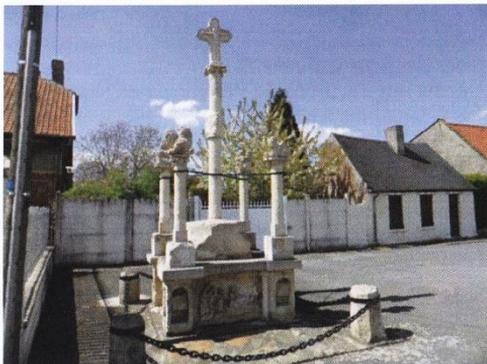


Calvaire à
Libermont
Canton de
Guiscard



←
Calvaire de
la Plaza de
le Merced à
La Paz
(Bolivie)

Calvaires d'ici et d'ailleurs



Superbe
Calvaire
à
Andelain
(Aisne)
Daté
1525



Abbaye de Royallieu, entrée secondaire avec croix incrustée dans le mur

Un magnifique
calvaire de «*type breton*»
à Boissy-Fresnoy
dans l'Oise



info...info....

Exposition de nos calvaires et croix
au Musée de Gerberoy jusqu'aux Journées du Patrimoine en septembre
Ouverture les samedis, dimanches et jours fériés de 14h00 à 18h00

Journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre 2013

L'association présentera une exposition au
Musée Paysan Rural de Villembray

Forum des associations (Elispace)
l'ACCCCB sera présente le samedi 28 septembre 2013

Bbliographie

- Croix et calvaires— Chefs d'oeuvre d'art populaire par Christophe LEFEBURE aux Ed. Flammarion
- En Bretagne, croix et calvaires—Kroaziou ha Kalvariou or bro par Yves Pascal CASTEL aux Ed. Minihi Levenez

Aidez-nous à enrichir notre photothèque sur le site

Adressez-nous vos photos de calvaires, de croix ou de niches prises
au cours de promenades ou de vacances en nous précisant bien le lieu.
Par avance merci

ACCCCB—Secrétariat : Roselyne BULAN
33 rue de l'Ecole Maternelle 60000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 02 12 88—courriel : roselyne.bulan@orange.fr
site : www.calvairescroixoise.fr

Rédaction Roselyne Bulan—Réalisation Marina Rophé